



Inauguration du nouveau bâtiment

destiné au service **Gestion et Maintien du Patrimoine**

- 17 avril 2026 -

La Ville de Dudelange s'est dotée depuis quelques mois d'un nouveau bâtiment administratif destiné au service **Gestion et Maintien du Patrimoine (GMP)**. Ce projet a pour objectif de rassembler sur un même site les différents services administratifs et techniques, afin de renforcer la coordination des équipes, d'optimiser l'organisation du travail et d'améliorer les conditions de travail du personnel. Les services concernés s'y sont installés au début de l'année 2026.

Le bâtiment a été inauguré officiellement le 17 avril dernier en présence du collège des bourgmestre et échevin·es de la Ville de Dudelange et du ministre de l'Intérieur Léon Gloden et de près de 200 invité·es, dont une partie des membres du personnel des services techniques de la Ville.

Un bâtiment pensé pour le travail quotidien

Le bâtiment accueille principalement des espaces de bureaux répartis sur deux étages, dédiés aux services administratifs du GMP.

Au rez-de-chaussée, plusieurs infrastructures ont été aménagées pour répondre aux besoins des salarié·es des équipes techniques : vestiaires, douches et un réfectoire. Ce dernier, équipé d'une cuisine destinée au réchauffage des repas, peut accueillir jusqu'à 245 personnes. Une salle polyvalente de 160 places complète l'infrastructure et permet d'organiser réunions, présentations ou événements internes.

Certains services étant en contact direct avec les citoyen·nes, une partie du bâtiment est accessible au public.

L'ensemble comprend en outre un sous-sol avec garage pour les véhicules de service.

Une architecture fonctionnelle et durable

L'architecture du bâtiment privilégie la fonctionnalité, la durabilité et la facilité d'entretien. Les matériaux ont été sélectionnés en étroite collaboration avec les services techniques et les architectes, avec une attention particulière portée à l'utilisation de matériaux naturels, à la robustesse des installations et à la simplicité de maintenance.

Un bâtiment performant sur le plan énergétique

Grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables — bois, solaire thermique, géothermie et photovoltaïque — le bâtiment atteint une classe énergétique AAA selon la réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments fonctionnels, classement correspondant à un bâtiment passif.

La planification du projet s'est appuyée sur une approche globale, incluant un audit de performance énergétique pour l'ensemble des solutions techniques.

Des mesures concrètes pour l'environnement

Le projet intègre également plusieurs mesures en faveur de l'environnement, notamment des mesures de compensation écologique et un système de récupération des eaux de pluie. Ces eaux sont notamment utilisées pour l'arrosage des espaces verts et des plantations de la Ville de Dudelange.

Budget et subsides étatiques

Le projet de construction a été voté par le conseil communal en avril 2021.

Coût total du projet :

27 665 889,68 € TTC (Devis remanié suite à l'évolution des prix et à la révision des coûts).

Subsides :

- Ministère de l'Intérieur : 5 196 688 €
- Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité : 526 471 €

Planning

- Début du chantier : septembre 2021
- Fin des travaux : décembre 2025

Entreprises partenaires

Le projet a été réalisé en collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés.

Maître d'ouvrage

Ville de Dudelange

Architecture

Architecture et Environnement SA

Planification et développement du projet

kplan AG

Ingénierie et bureaux d'études

B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils

RMC Consulting

Vinçotte Luxembourg a.s.b.l. (organisme agréé)

--

Le collège des bourgmestre et échevin·es

Dan Biancalana, bourgmestre

*Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol,
échevin·es*